

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 19 (1883)

**Heft:** 19

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

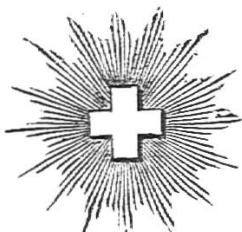
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE



1<sup>er</sup> OCTOBRE 1883.

XIX<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 19.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de F. Buisson.  
— L'école n'est pas responsable des vices de la société actuelle. — Ecole cantonale de Zurich et coup d'œil sur l'histoire des écoles supérieures de ce canton.  
— Question d'historiographie. — Critique littéraire. — Bibliographie. — Géographie. — Anecdote scolaire. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

---

## DICTIONNAIRE DE PÉDAGOGIE ET D'INSTRUCTION PRIMAIRE DE F. BUISSON

avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs.  
(Paris, Hachette.)

Ce Dictionnaire dont, depuis longtemps, nous n'avons pas entretenu nos lecteurs, en est à sa 129<sup>e</sup> livraison de la première partie, celle qui regarde la *pédagogie* proprement dite ; la seconde, consacrée à l'encyclopédie est beaucoup plus avancée. Mais sans contester, comme nous l'avons dit une fois, l'utilité de ce résumé des connaissances humaines à l'usage des instituteurs, c'est au Dictionnaire surtout que nous aimons à revenir, comme à une source capitale de la science éducative contemporaine.

Dans la livraison 129, parmi les articles qui nous ont frappé, nous citerons celui qu'a signé M. Marguerin, et qui traite de *la littérature*, car, n'en déplaise à ces esprits purement didac-

tiques qui regardent tout ce qui est littéraire comme étant en dehors du cadre de l'enseignement élémentaire, le Dictionnaire de M. Buisson a cru avec raison devoir faire à la littérature la place importante qui lui revient dans le domaine pédagogique. Cette place, elle y a droit, d'abord parce que les *lettres seules*, comme le dit très bien M. Marguerin, *sont efficaces pour l'éducation, qu'elles seules forment les sentiments et parlent au cœur*. On peut ainsi constater tout d'abord la contradiction profonde de la doctrine de M. Marguerin avec celle de ces pédagogues assez nombreux partout, et dans la Suisse allemande en particulier, qui veulent faire prédominer l'enseignement des nombres et des sciences naturelles à l'exclusion des branches qui cultivent le sentiment et l'imagination, sous prétexte que les mathématiques et les sciences naturelles seules forment le jugement, éclairent la raison et fortifient l'esprit contre la superstition et les préjugés.

M. Marguerin montre que même pour la culture de l'esprit proprement dit, les lettres sont nécessaires pour faire contre-poids à la tendance réale et technique représentée par l'étude des nombres et des sciences physiques et naturelles. « La langue et les lettres sont, dit M. Marguerin, le fond des études, « parce qu'elles sont le fond de l'être humain. »

L'honorable et savant auteur estime que *l'étude de la littérature commence avec l'étude de la langue*. Car les exercices lexicologiques, l'analyse grammaticale, l'étude étymologique, l'analyse dite logique qui établit la valeur et les rapports des propositions dans la phrase, tout cet ensemble de procédés met l'élève en état d'écrire avec profit.

En insistant sur l'opinion exprimée ici par M. Marguerin, nous dirons que la langue peut être comparée à une plante dont la littérature est la fleur et un fruit en même temps. Fleur par la beauté de la forme, fruit par la vérité qu'elle doit inculquer, le beau n'étant souvent que la splendeur du vrai, selon une définition célèbre.

M. Marguerin fait aussi remarquer les rapports de la littérature avec la psychologie et la logique dont elle tire ses principes et ses lois. Car les théories littéraires ne sont pas quelque chose de factice et d'arbitraire ; elles sont le fruit de l'observation et de l'analyse. M. Marguerin cite deux ouvrages comme frayant une nouvelle voie à l'étude des éléments de la littérature, les *Leçons de style et de composition de M. Michel*, et les *Principes de composition et de style de M. Deltour*.

Examinant la question pratique de savoir ce que le maître primaire transportera de ses connaissances littéraires et en

fera passer dans son enseignement, l'auteur que nous citons estime que le résultat s'en fera sentir d'abord dans le choix exquis des morceaux qu'il fera apprendre par cœur aux enfants ; c'est, en second lieu, dans la façon dont il s'y prendra pour faire traiter par les enfants les petits sujets qu'il leur donnera à développer de vive voix ; c'est en troisième lieu, dans les explications que le maître donnera aux élèves à propos d'une lecture, d'une dictée. L'instituteur indiquera le lieu et la date de naissance de l'écrivain, et pourra même y joindre quelques détails biographiques. Mais il se gardera bien de mettre de l'apprêt dans ces indications et il choisira de préférence les beaux traits du caractère des écrivains qu'il étudie, ainsi la noble pauvreté de Corneille, la bonhomie de Lafontaine, la droiture de Boileau, le grand cœur de Molière, la charité de Fénelon, la sévérité de Bossuet pour lui-même. Quand M. Marguerin parle de la charité de Fénelon, il entend probablement parler de traits semblables à celui de la vache perdue que l'archevêque de Cambrai aida à retrouver ; c'est aussi des belles paroles que prononça le magnanime prélat quand on lui apprit que le feu avait ravagé son palais de Cambrai : « J'aime mieux que le feu ait pris à mon palais qu'à la demeure d'un pauvre. » L'histoire littéraire sera abordée de cette façon élémentaire avec la biographie et formera une sorte de petite histoire littéraire.

Dans la même livraison du Dictionnaire pédagogique, nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'article que notre compatriote et ancien collègue M. James Guillaume a consacré à l'indication des *livres élémentaires* publiés sous la première République ou projetés par elle, car cette époque, nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion de le rappeler, a conçu plus de grandes choses qu'elles n'en a exécuté. Cependant, du travail de M. Guillaume, il ressort que cette période fameuse de la Convention et du Directoire a produit des traités de grammaire, d'arithmétique (ceux de Sarret et de Condorcet entre autres), d'histoire naturelle (Millin), des catéchismes républicains, un porte feuille des enfants. Un grand ouvrage, imité de l'*Orbis Pictus* de Comenius, le véritable père de la méthode objective et intuitive, fut annoncé et devait paraître sous ce titre ingénieux : *Les trois musées de l'enfance*, contenant le *spectacle de la nature*, le *spectacle de la société humaine* et le *spectacle des sciences et des arts*. Mais cette publication dont la pensée était heureuse et féconde en resta à un premier numéro, paru en 1798, et dû à un M. Maimeux.

Alexandre DAGUET.

L'ÉCOLE N'EST PAS RESPONSABLE DES VICES DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Le *Journal d'Education*, de Boston (du 19 juillet 1883), émet sur ce sujet quelques réflexions que je traduis librement de l'anglais.

« Lorsque, dans leurs rapports annuels, des instituteurs éminents et des chefs de l'éducation rendent les écoles publiques responsables des diverses variétés de crimes et de défaillances morales qui se commettent dans le pays, nous sommes toujours tentés de demander où est l'évidence de pareilles accusations. L'enfant de douze ans n'a guère passé plus de 1000 jours sur les bancs de l'école ; tout le reste du temps, il l'a passé dans le sein de la famille, subissant en même temps les influences de la rue, des compagnies et de l'atmosphère de la société au sein de laquelle il vit et se meut. Il faut y joindre les qualités et les défauts qui se transmettent par héritage (par l'atavisme), et dont l'action est grande sur la destinée des humains. C'est donc une erreur et une injustice de s'en prendre à ces 1000 jours d'école de tous les maux qui afflagent la société actuelle, comme on le fait trop souvent. »

Les opinions exprimées ci-dessus par notre confrère américain nous ont frappé par leur justesse. Nous en avons jugé la reproduction utile en regard des préjugés dominants. Nous ne voudrions pas cependant dégager l'école de toute responsabilité, ni en nier l'influence. Dans mainte circonstance, elle peut contrebalancer l'influence du foyer domestique, les influences de la rue, de la compagnie, du milieu social, soit en bien, soit en mal, sans doute. Mais je crois qu'on peut, sans exagérer, dire que l'école cherche le bien de la jeunesse en dépit de certaines tendances d'irréligion intolérante ou de religion mal entendue et supersticieuse que nous combattons également comme malsaines et funestes à la jeune génération.

Parmi les influences que subit l'enfant et dont parle le journal de Boston, nous sommes surpris de ne pas voir figurer celle des *lectures*, qui ont une si grande part dans l'éducation et une action marquée sur les destinées des intelligences les plus ouvertes, des imaginations les plus ardentes ; or ces lectures, l'école ne peut les empêcher. Souvent même, en cherchant à les écarter, en les défendant, elle en fait naître le désir par l'attrait du fruit défendu, si puissant à tout âge et surtout dans ce moment de la vie qui forme le passage de l'adolescence à la jeunesse, et que les Allemands ont désigné du nom caractéristique de *flegeljahre* (*années de fléau*), années dangereuses en effet pour la moralité des novices de la vie.

A propos des mauvaises lectures, nous avouons humblement un tort, celui de n'avoir pas parlé encore à notre public de l'excellent livre qu'a publié à Genève M. Eugène de Budé. Presque toutes les feuilles publiques, il est vrai, en ont fait l'éloge, au moins au point de vue de l'esprit qui a inspiré cet ouvrage et des exemples qu'il cite à l'appui de l'idée fondamentale qui lui a suggéré son titre : *Du danger des mauvaises lectures*. Mais ce n'est pas en passant, et d'une façon indirecte que ce grave sujet doit être abordé dans nos colonnes. La matière est assez importante pour mériter un examen sérieux et spécial.

A. DAGUET.

ÉCOLE CANTONALE DE ZURICH ET COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE  
DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DE CE CANTON

Le 23 avril dernier, l'école cantonale de la ville de la Limmat a célébré solennellement son jubilé. Après un morceau d'orgue, M. le professeur Hug a prononcé un discours consacré à redire les destinées de l'institution et a saisi l'occasion de jeter un coup d'œil sur la marche de l'instruction publique dans le canton depuis le moyen âge. Nous extrayons quelques faits du tableau esquisé par M. Hug :

« L'instruction classique et supérieure s'est développée bien avant l'instruction populaire. Aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, surgissaient les noms de quelques instituteurs attachés à l'école des chanoines, entre autres le célèbre chanoine Häggerlein, connu par ses démêlés avec les Suisses et ses écrits polémiques qui lui attirèrent une persécution cruelle.

Au 16<sup>e</sup> siècle paraît Zwingli, suivi de l'Antistès ou chef du clergé, Henri Bullinger, qui succède à Zwingli dans ses leçons sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

Au 18<sup>e</sup> siècle, le collège subissait une réforme sous les auspices du bourgmestre Jean-Jacques Escher, et à la fin du même siècle on voyait naître une école bourgeoise où l'on donnait des leçons de français et de latin. Les études se superposaient de la façon suivante : on passait trois ans à l'Ecole bourgeoise, deux ans au Collège des Humanistes et cinq ans au Collège Carolin ou Carolinum. Il y avait ensuite une école spéciale de médecine, et un institut politique pour les jeunes gens qui se vouaient au droit et à la magistrature.

Du 19<sup>e</sup> siècle (de 1830), date l'école cantonale créée à la demande du professeur Gaspard d'Orelli, et de Léonard Usteri, et ouverte sous la présidence de l'illustre historien J.-J. Hottinger, avec 100 étudiants. En 1832 s'élevait l'Université, et l'école cantonale prenait un nouvel essor sous l'influence de Hottinger et Orelli, secondés par Henri Escher, Ferdinand Meyer, Fäsi. A la tendance réaliste d'Alfred Escher qui, en sa qualité de directeur de l'instruction publique fit prédominer les langues modernes et les sciences naturelles, succéda l'influence plus idéaliste de Dubs (1859). M. Hug indique comme un *desideratum* de l'avenir la création de trois établissements : un gymnase classique avec le grec comme branche obligatoire, une école *réale* avec le latin, et une école où l'enseignement serait borné aux langues modernes. »

La cérémonie s'est terminée par une ovation faite à M. le professeur Grob, qui enseigne depuis quarante ans au Gymnase, et auquel l'Université a conféré le titre de professeur honoraire (*honoris causa*), en récompense des services rendus.

P. S. — Il a paru dès lors un travail important intitulé : *Contribution à l'histoire de l'école cantonale de Zurich*, par MM. Hug et Finsler, attachés comme maîtres à cette institution. C'est un beau volume in-4° de 86 pages, suivi de tableaux statistiques<sup>1</sup>.

1. *Zur Geschichte der Zürcherischen Kantonsschule*. Zurich, chez Zürch et Furrer, 1883.

#### QUESTION D'HISTORIOGRAPHIE

La maxime banale : *Il ne faut parler des morts qu'en bien* a déjà fait l'objet d'un article de l'*Educateur*. Nous croyons cependant devoir donner une place à la solution suivante d'un collaborateur, dans laquelle la question est examinée à un point de vue spécial et intéressant.

« Supposons que cette maxime : *De mortuis nihil nisi bene* trouve son application. Que deviendrait alors, pour ne choisir qu'un exemple entre mille, l'histoire de l'empire romain sous Néron (54-68) ? On ne mentionnerait que les cinq premières années du règne de Néron, pendant lesquelles il fut bon prince, aimé de Rome entière, et l'on passerait sous silence tout le reste du temps qu'il fut empereur, parce qu'on n'en peut dire que du mal ; on tairait ses cruautés, ses brutalités, ses assassinats, ses crimes odieux. On montrerait le bon prince, on cacherait le monstre furieux. Mais une histoire ainsi faite serait trop incomplète et partielle ; ce ne seraient que des lambeaux, disons mieux, ce ne serait plus de l'histoire.

« Le récit de la vie de Néron nous montre jusqu'où la sensualité bestiale peut conduire un homme. On y voit également les avantages d'une conduite vertueuse.

« L'historien mentionne les crimes de Néron, mais il les flétrit.

« Nous concluons : La maxime : *Il ne faut parler des morts qu'en bien* ne s'applique pas à l'histoire.

« Edouard STEINER, fils,  
« instituteur aux Endroits des Eplatières. »

---

#### CRITIQUE LITTÉRAIRE<sup>1</sup>

M. Perret, professeur à l'école secondaire de Fleurier, auquel nous devons de très intéressantes communications sur la littérature, l'historiographie et la géographie, se plaint de n'avoir pas été compris quand il a parlé d'historien passionné. Il entendait la passion pour la vérité.

Pour Carlyle et les historiens anglais, M. Perret a suivi Guillaume de Schlegel et M. Edmond Scherrer, qui font autorité dans la matière.

Nous donnons acte à notre honorable collaborateur ou correspondant de ses observations. Cela dit, il nous est impossible de sousscrire au jugement qui ferait de Carlyle autre chose qu'un humoriste poussant la manie du paradoxe à l'extrême, recherchant l'originalité par des scènes grotesques et une fantasmagorie qui n'a rien de commun avec l'histoire sérieuse.

On sait jusqu'où il a poussé la glorification de Napoléon et le culte des héros auxquels il sacrifie l'humanité. Ses réquisitoires contre la civilisation décriée au profit d'un passé imaginaire, d'un âge d'or fictif, ne sont pas moins fantaisistes.

A. D.

---

1. Voir *Educateur* n° 16, page 233.

## BIBLIOGRAPHIE

*Rapport sur la Société générale des sténographes suisses (Stolziens) pour 1882-83, présenté à l'assemblée de Zurich les 5 et 6 mai 1883, par Albert Baer, maître secondaire à Uster (1883, 39 pages).*

Cette société date de 1859 ou 60. Elle comptait dans sa première réunion générale 24 membres seulement. Elle en a aujourd'hui plus de 1887, répartis entre 19 cantons. Les 4 Etats d'Uri, Unterwald, Tessin, Valais seuls, n'en comptent aucun. Ces sociétaires sont classés en 43 sociétés distinctes. Les recettes ont été de 1677 fr., les dépenses de 1405. La société a son journal. Uster est le chef-lieu de la sténographie. Ces sections ou sociétés filiales correspondent entre elles. Elles ont pris part à l'Exposition de Zurich par l'envoi de livres, cahiers, spécimens d'écriture. Des cours sur la sténographie sont donnés en plusieurs endroits et dans certains établissements d'instruction publique. Des 43 sections, la plus active est sans contredit celle de Zurich, la *Tigurina*. Le rapport annoncé passe en revue chacune des sections.

*Guide pratique pour les leçons d'ouvrages, d'après la méthode simultanée et intuitive, par M<sup>me</sup> Jenny Godet, maîtresse spéciale d'ouvrages à la Section pédagogique de Neuchâtel, 1883.*

Faire faire autant que possible *aux mêmes élèves les mêmes ouvrages*, après leur avoir donné les directions préliminaires relatives à l'exécution de ces ouvrages qui doivent être *commencés et terminés* en même temps, tel est le système recommandé dans cet opuscule de 40 pages.

Pour arriver à ce résultat, la maîtresse se sert de la méthode intuitive, c'est-à-dire qu'elle dessine au tableau noir, puis exécute sous les yeux des jeunes personnes les diverses parties du travail. Ce procédé est suivi de celui qui consiste à faire préparer aux élèves les patrons des ouvrages qu'on leur donne.

Cette méthode a pour avantage de faire gagner du temps et de permettre à l'institutrice d'examiner l'ouvrage de chaque élève, de favoriser l'esprit d'émulation, d'initiative, sans nuire à la libre activité de l'esprit.

Peut-être se fait-on un peu illusion quand on pense que l'influence de ce libre travail peut produire *l'indépendance du caractère*; mais cette illusion, si c'en est une, montre que M<sup>me</sup> Godet vise plus haut et plus loin que n'ont coutume de le faire les maîtresses d'ouvrages, et qu'elle cherche la philosophie de la chose.

Nous n'indiquons ici que les grandes lignes du système et de la méthode, renvoyant nos lectrices et les amis de l'instruction que cela doit intéresser, au petit livre de M<sup>me</sup> Godet, marqué au coin de la clarté et de la précision. Cet écrit se termine par le programme des leçons d'ouvrages des classes primaires, des dessins explicatifs des divers ouvrages et la manière de les exécuter.

---

## GÉOGRAPHIE

### BUENOS-AYRES

Dans sa description de l'Amérique, M. Ferdinand Weber, fait le tableau suivant de Buenos-Ayres, que reproduisent certaines feuilles pédagogiques de l'Allemagne, et que nous traduisons comme faites pour intéresser nos lecteurs, Buenos-Ayres étant l'un des endroits de l'Amérique méridionale vers lequel se portent une partie de nos émigrants dont le nombre dépasse le chiffre de 10,000.

« Buenos-Ayres, vu de la rade, ne produit pas une impression grandiose. Les clochers des églises, les toits plats des maisons qui sont les plus rapprochées du rivage ne frappent pas autrement l'œil de l'observateur. La côte, couverte d'une maigre végétation, et qui n'est ornée de maisons de plaisance et de jardins que sur quelques points un peu plus élevés, ne permet pas aux regards de pénétrer dans l'intérieur du pays. L'ensemble a quelque chose de monotone. En revanche, on est agréablement surpris de l'activité qui règne dans le port. La ville elle-même est d'une assez vaste étendue, et plus vaste que ne le comporte sa population de 305,000 habitants, parce que dans la règle comme en général dans l'Amérique espagnole, chaque maison ne loge qu'une famille. Etroites, mais profondes, avec de grandes cours, les habitations sont disposées de manière à recevoir la lumière et l'air dans tous leurs appartements ; les promenades et les places publiques sont nombreuses et entourées d'édifices imposants. Les tramways circulent dans les rues principales. Bien que Buenos-Ayres soit habité par des gens de toutes nations, la race latine y domine. Dans les affaires, la connaissance de plusieurs langues est de toute nécessité. En ce qui concerne le commerce et la manière de vivre, Buenos-Ayres porte le cachet européen. Banques, hôtels, théâtres, bibliothèques, brasseries, cafés-jardins, sociétés de musique, casinos, jeux de quilles, hôpitaux s'y trouvent absolument comme dans nos villes, sans parler des feuilles publiques. On y lit un journal scolaire. Le prix de la vie d'hôtel est de 4 à 6 francs par jour, moyennant quoi on jouit d'une table excellente. Quoique Buenos-Ayres soit une ville catholique, les établissements publics n'y sont jamais entièrement fermés, même aux jours des plus grandes fêtes. On peut y travailler sans gêne en dépit du peu de goût de la race latine pour cette infraction à l'usage commun : liberté complète pour les divers cultes, ainsi que pour les francs-maçons, de tenir leurs assemblées, leurs services et leurs écoles. La vie est facile ici, et dans les temps de paix, il n'est pas rare de voir parvenir à l'aisance et à la fortune des gens qui étaient arrivés sans les ressources nécessaires, dix ou vingt ans auparavant. »

---

## ANECDOTE SCOLAIRE

### UN NOBLE CARACTÈRE

Nous lisons dans un journal que Philippe, fils unique du duc de Galliéra, propriétaire d'une fortune de 200 millions de francs, s'est fait instituteur primaire dans un village près de Nice, où il vit de son traitement et de la manière la plus frugale. Les 3 à 400,000 francs que son

père lui envoyait de Rome ces années dernières, il les faisait distribuer en aumônes à Paris.

Le ministre de l'instruction publique de France, l'ayant nommé officier d'académie, le noble jeune homme a renvoyé son diplôme en termes fort polis, mais en motivant ce refus « sur ce que son enseignement qui ne « dure que depuis trois ans ne pouvait pas lui avoir mérité une distinction pareille. » Le père du jeune duc étant mort en lui léguant son immense fortune, Philippe en laisse la jouissance entière à sa mère, et continue ses fonctions de maître de l'enfance, enseignant l'A, B, C, sans prétendre à un enseignement plus élevé, soi-disant, que tant d'autres ambitionneraient à sa place. Nous disons *soi-disant*; car quoi de plus touchant, de plus beau que l'éducation de la première enfance ? Croirait-on qu'une feuille de notre pays à laquelle nous empruntons ces lignes en les traduisant de l'allemand, n'a vu dans les belles actions du jeune duc de Galliéra que des traits d'originalité et intitule son article : *Ein Sonderling*.

---

### CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD.** — Le journal de la Société d'utilité publique, qui paraît à Lausanne, nous apprend que les sociétés de la Suisse romande ont décidé que, pour réaliser l'œuvre éducative et régénératrice des jeunes filles qu'elle a entreprise, elle substituera à l'établissement *unique* dont il avait été question, la création de plusieurs *home*, chacun sous la direction d'une mère de famille. La directrice aura à montrer à ses élèves les travaux domestiques qui varieront selon les localités (jardinage, agriculture, horlogerie, tressage de la paille, etc., etc.). Les dons sont recueillis par MM. Lochmann père, Burnier et Curchod, pasteurs à Morges.

**SAXE.** — Un organe de l'industrie recommande de faire pour les bouts de plumes en acier ce qu'on fait pour les cigares. On les recueillerait pour les faire servir dans la fabrication des montres, des couteaux fins. Ainsi seraient utilisés les milliers de bouts de plumes qui sont perdus aujourd'hui.

**SAXE-GOTHA.** — Par décision du ministère de ce duché, l'*Institution des demoiselles*, dirigée par M<sup>me</sup> Huguenin-Virchaux, originaire de Neuchâtel (Locle), est autorisée à délivrer des diplômes qui ouvrent aux jeunes personnes l'accès aux fonctions enseignantes soit dans les écoles populaires soit dans les écoles secondaires et supérieures du pays. Par décision du ministre prussien, cette autorisation est étendue à tout le royaume des Hohenzollern. C'est là un fait honorable et réjouissant pour le corps enseignant neuchâtelois et pour le pays lui-même dont sort M<sup>me</sup> Huguenin.

Le nom de Huguenin nous rappelle cette autre institutrice distinguée, M<sup>me</sup> Adèle Huguenin, l'auteur de charmants récits qu'elle signe du nom de *Combes*. Nous apprenons qu'après un séjour d'une année en Angleterre, elle vient de rentrer dans son pays natal où nous espérons qu'elle trouvera une position qui la fixe parmi nous.

ALLEMAGNE. — Il s'est formé une société d'étudiants appelée la *Reformburschenschaft* (le compagnonnage de la réforme) dont le but est de favoriser les études sérieuses, et qui vise à *abolir le duel* que Bismark, à ce qu'il paraît, patronne au contraire, comme propre à développer le courage et à apprendre à supporter la douleur. Mais la barbarie de ces coups de rapière, donnés souvent sans motif, qui estropient parfois leurs victimes et portent la désolation dans les familles ne comptent-elles pour rien? Qui dit université dit école d'humanité et de civilisation par excellence.

— Dans l'annonce relative à un concours ouvert pour la nomination de deux institutrices à Cologne, on demande qu'à l'envoi de leurs papiers, les aspirantes joignent leur photographie.

— Le fameux fondateur de canons, Krupp, qui trône comme un roi à Essen, entretient une école particulière pour ses employés et ses ouvriers. Cette école ne compte pas moins de 12 maîtres et de 4 maîtresses. Les installations scolaires d'Essen sont splendides et pourvues des meilleurs moyens d'enseignement. On y trouve entre autres un jardin botanique à l'usage des classes.

(*Freie päd. Blätter*).

AUSTRALIE. — La crise scolaire fait le tour du monde et se manifestait dernièrement sur ce continent lointain et notamment à Victoria, la capitale du pays, laquelle compte 30,000 habitants et offrait, il y a quelque temps, le curieux spectacle d'une exposition scolaire. On évalue le nombre des écoles à 1700, se rattachant à 217 arrondissements différents. A la tête de chaque cercle, il y a un conseil d'école. La loi de 1873 statue que l'instruction sera publique, obligatoire, laïque et gratuite. Mais les écoles privées sont autorisées, comme le veut la liberté. Les enfants vont à l'école de 6 à 15 ans ; le programme comprend : la lecture, l'écriture, le calcul, la morale, les éléments de la langue et de la géographie. Les autres branches sont facultatives et payantes. Cette finance est attribuée à l'instituteur. En l'absence d'écoles normales, c'est aux instituteurs en fonctions qu'incombe le soin de former de futurs maîtres. Celui qui forme un instituteur reconnu apte reçoit 200 marcs ; l'instituteur qui se distingue reçoit un subside qui lui permet de s'instruire plus à fond dans une haute école.

La laïcité absolue a rencontré de grands obstacles. Les différentes confessions ont fait opposition. Mais comme chaque secte travaillait pour sa paroisse, la libre pensée est restée maîtresse du terrain. Les diverses confessions lui opposent des écoles privées et pétitionnent au parlement pour demander l'abrogation de la loi de 1873. (Freie pädagogische Blätter).

BOHÈME. — Une demoiselle Adèle Schensbor, de Prague, a subi avec grand succès les examens pour l'enseignement gymnasial. Cette dame a fait son cours de philosophie à l'Université de la capitale de la Bohême.

BRÉSIL. — Rio-de-Janeiro a été, le 1<sup>er</sup> juin, le siège d'un congrès pédagogique accompagné d'une exposition scolaire. La Suisse a été invitée à y prendre part.

## PARTIE PRATIQUE

### FRANÇAIS

#### DEGRÉ MOYEN

Gardez<sup>1</sup>-vous de l'ingratitude, mes enfants; soyez reconnaissants<sup>2</sup> envers vos parents et vos maîtres: en contentant les uns, vous satisfaîtes<sup>3</sup> les autres. Un enfant qui est sage et attentif à l'école, qui<sup>4</sup> accomplit<sup>4</sup> bien ses<sup>5</sup> devoirs à la maison, devient<sup>6</sup> un sujet de joie pour tous ceux qui sont chargés<sup>7</sup> de son éducation. Il prouve à ses parents que leurs<sup>8</sup> soins ne sont pas perdus<sup>7</sup> et que leurs<sup>8</sup> caresses ne sont pas prodiguées<sup>7</sup> à un petit être ingrat, mais à un enfant qui les aime et les respecte.

Rien n'est plus doux pour vous, n'est-il pas vrai, que de voir le contentement de vos parents lorsque vous leur<sup>8</sup> apportez un bulletin qui témoigne de votre zèle et de votre application en classe; n'en êtes vous pas bien heureux?

<sup>1</sup>Gardez, soyez: emploi de l'impératif; <sup>2</sup>reconnaissants: accord de l'attribut avec le sujet (idem pour sage et attentif); <sup>3</sup>satisfaire: le verbe faire et ses composés, leur conjugaison au présent de l'indicatif; <sup>4</sup>qui *accomplice*: emploi du pronom qui, accord du verbe avec son sujet; <sup>5</sup>différence entre *ces* et *ses*; <sup>6</sup>conjugaison du verbe devenir, venir et ses composés; présent de l'indicatif: je deviens, tu deviens, il devient, nous devons, vous devenez, ils deviennent; passé défini: je devins, tu devins, il devint, nous devîmes, vous devîtes, ils devinrent; participe passé: devenu; temps composés, auxiliaire être; futur: je deviendrai, etc.; cond. prés., sur le même type; <sup>7</sup>sont chargés, perdus, prodigués, accord du verbe dont le participe est conjugué avec être; <sup>8</sup>différence entre *leur*, pronom, et *leur*, adjectif possessif.

Marie REISS.

**EXERCICE.** — Expliquer les mots suivants. (L'enfant les étudiera et les récitera par écrit en donnant lui-même l'explication qu'il aura comprise): ingratitude — reconnaissant — attentif — accomplir — éducation — parent — caresse — prodiguer — contentement — bulletin — témoigner — zèle — application — classe.

#### DEGRÉ SUPÉRIEUR

**DICTÉE.** — 1. *La locomotive.* Voilà bien la plus merveilleuse de toutes les machines. Sa structure peut être comparée à *celle* d'un animal. La chaleur est le principe de son mouvement; dans ses nombreux tuyaux, *il* se fait une circulation semblable à celle du sang dans les veines. Elle va, vient, se meut avec *aisance* et docilité. Sa force musculaire est prodigieuse et sa rapidité rappelle celle du vent le plus impétueux. Sa nourriture est tirée des entrailles de la terre; l'air *qu'*exhalent ses poumons est une vapeur embrasée; l'eau *qui lui* sert de boisson est engloutie dans son vaste estomac de bronze. Ses muscles sont de fer et d'acier; ses jambes, des cercles aux *cent* pattes mobiles: sa voix ressemble *tantôt* au siflement du serpent et *tantôt* au rugissement du tigre. Après avoir dévoré l'espace, elle prend un court repos, comme un coursier fatigué. Nettoyée, *embelli* ie,

alimentée, par ses noirs palefreniers, elle reparaît étincelante, prête à recommencer ses utiles travaux.

**EXERCICES.** — 1. *Familles de mots* : circulation — air — exhaler — poumons — estomac — muscle — alimenter ;

2. *Conjuguer les verbes* pouvoir, aller, venir, se mouvoir, nettoyer, étinceler, aux temps simples des modes indicatif, impératif, subjonctif, et au premier temps composé du mode indicatif ; changer de verbe à chaque personne et ajouter un complément ;

3. *Analyse* : Décomposer en propositions (et celles-ci en leurs différentes parties) la phrase : « Sa nourriture, etc. » ;

4. *Analyser* oralement ou par écrit les mots en italiques ;

5. *Justifier* l'orthographe des participes ;

6. *Rédaction* : Un voyage en chemin de fer ou en voiture.

J. DESCHAMPS.

2. **CONSEILS.** — « Les livres que nous avons reçus pour nos étrennes, me disaient, l'autre jour, mes deux petits cousins, sont le *Tour du Monde en quatre-vingts jours* et *Vingt mille lieues sous les mers*. Quels que fussent les travaux de la classe, nous avons trouvé le temps de les lire, et nous nous sommes proposé de les relire encore. » — « Vous avez parfaitement raison, leur ai-je dit, car ce n'est qu'au bout de deux, de trois lectures même qu'on parvient à bien comprendre un ouvrage. La première fois, vous êtes captivés, entraînés par les aventures, vous n'attachez que peu d'importance aux détails ; mais, si vous rélisez le même livre une seconde fois, vous trouverez beaucoup de choses qui avaient passé inaperçues, et auxquelles vous n'aviez pas songé. Lisez donc, mes amis, plusieurs fois les mêmes ouvrages, surtout quand ils ont charmé votre esprit, et, quelque monotones que vous semblent ces lectures, soyez persuadés qu'elles porteront les meilleurs fruits. Votre mémoire se meublera d'excellentes choses ; votre orthographe s'améliorera, car en voyant souvent les mêmes mots, on finit par savoir bien les écrire. N'oubliez pas les conseils que votre cousin vous a donnés, dans votre intérêt et pour votre plus grand bien. »

Antoine AUVERGNE.

EXTRAIT DU RAPPORT GÉNÉRAL  
présenté à la Section pédagogique jurassienne, à Saignelégier  
le 7 juillet 1883,

par M. VAUCLAIR, instituteur à Saint-Ursanne,  
sur cette question :

*De l'enseignement de la composition à l'école populaire.*

Que doit être cet enseignement : a) Sous le rapport de la méthode ? b) Quant aux sujets ? 1<sup>o</sup> Au degré intermédiaire ; 2<sup>o</sup> Au degré supérieur ; 3<sup>o</sup> A l'école secondaire ? c) Quels sont les meilleurs moyens de corriger les compositions, en ayant égard à chacun de ces degrés ?

(Suite.)<sup>1</sup>

« Au degré supérieur, nous continuons les comptes rendus de morceaux de lecture, oralement et par écrit. Nous avons en outre, comme principaux

1. Voir *Educateur*, n° 18, p. 299.

sujets de compositions, des narrations et des descriptions que nous empruntons ordinairement aux branches réales ; ex. : le bœuf, la pomme de terre, la houille, etc. Après l'étude de plusieurs cantons, nous leur donnons à décrire les cours d'eau, les montagnes, les vallées de ces cantons, les occupations des habitants, etc. Les récits d'excursions, de voyages, sont aussi très intéressants pour les enfants. L'histoire nous fournit également plusieurs sujets, comme par exemple la description d'une bataille, les biographies d'hommes distingués, tels que Rodolphe d'Erlach, l'avoyer Wengi, Pestalozzi, le général Dufour, etc., etc.

Les dissertations sur des sujets simples sont aussi bien propres à développer les facultés intellectuelles. Deux exemples montreront ce que nous entendons à cet égard :

#### I. LE TRAVAIL

*Explication* : Montrer aux élèves la nécessité du travail pour l'homme, les avantages qu'il lui procure, les suites funestes de la paresse.

*Plan* : 1. Nécessité de travailler. — 2. Motif. — 3. Avantages que l'on retire du travail. — 4. Où conduit la paresse. — 5. Citer des exemples. — 6. Conclusion.

#### II. MON AVENIR.

*Plan* : 1. Emploi de mon temps pendant ces dernières années. — 2. Ce que je pense faire quand j'aurai terminé mes études primaires. — 3. Ce que j'espère devenir par le travail et une bonne conduite.

Viennent ensuite les sujets de composition se rattachant au genre épistolaire : différentes sortes de lettres (de convenance, d'affaires, officielles, etc.), et les actes sous seing privé, dont la rédaction est d'une grande importance dans le cours de la vie.

Tout sujet donné est accompagné des explications nécessaires et de directions sur les qualités que doit avoir le style dans chacune de ces lettres.

Voici le sommaire de quelques lettres :

I. A UN ONCLE. — 1. Etant tombé malade en voyage, je prie mon oncle de venir me chercher et de payer les frais de médecin et d'entretien. — 2. J'écris à mon oncle plutôt qu'à mes parents, afin de ne pas les attrister en leur apprenant trop brusquement une nouvelle fâcheuse. — 3. Plus tard je lui témoignerai ma reconnaissance.

II. A UN FABRICANT D'HORLOGERIE. — 1. Après avoir reçu les renseignements qu'on lui a demandés sur le compte d'un ouvrier, exprimer ses remerciements et témoigner sa reconnaissance. — 2. Offrir ses services pour une occasion semblable.

III. A UN MENUISIER. — 1. Lui commander différents meubles ; désigner le bois à employer et demander des explications relativement au mode de paiement.

IV. A UN MAIRE. — 1. Une veuve habitant mon village se trouve dans le besoin. Je demande des secours au maire de sa commune. — 2. Bien dénommer la personne nécessiteuse et montrer qu'elle est digne de compassion.

(A suivre.)

## MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

### I

*Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 1<sup>er</sup> septembre.*

1. Au moyen de la formule  $e = \frac{1}{2} gt^2$  on obtient facilement l'équation

$$\frac{1}{2} gt^2 - \frac{1}{2} g (t - 1)^2 = 50;$$

d'où l'on tire successivement

$$\frac{1}{2} g [t^2 - (t - 1)^2] = 50,$$

$$t^2 - (t - 1)^2 = \frac{50 \times 2}{g},$$

$$2t - 1 = \frac{50 \times 2}{g} = \frac{50 \times 2}{9,804},$$

$$t = 5^{\text{sec}} 3/5.$$

2. Résolvons d'abord le problème général : Après combien de temps un corps lancé verticalement avec une vitesse initiale  $w$  atteindra-t-il une hauteur  $e$  ?

La formule  $e = wt - \frac{1}{2} gt^2$  donne l'équation

$$t^2 - \frac{2w}{g} t + \frac{2e}{g} = 0;$$

d'où l'on tire  $t = \frac{w \pm \sqrt{w^2 - 2ge}}{g}$ .

Pour qu'il y ait réalité il faut que  $w^2 - 2ge > 0$ . La hauteur  $e$  a donc un *maximum*  $e = \frac{w^2}{2g}$ , qui répond à  $t = \frac{w}{g}$ .

Si la condition de réalité est remplie, on a pour  $t$  deux valeurs positives qui conviennent toutes deux à la question. La plus petite se rapporte au temps écoulé depuis le départ du corps jusqu'à son passage à la h.  $e$  en montant et la plus grande depuis son départ jusqu'au moment où il passe au même endroit, mais en redescendant.

Dans notre problème particulier nous avons  $e = 50$  et  $w = 35$ . Les deux réponses sont donc  $1^{\text{sec}}, 975$  et  $5^{\text{sec}}, 165$ .

II

QUESTIONS POUR LES SOCIÉTAIRES

Envoi de M. G.-E. Perret.

1. Démontrer que dans tout trapèze la somme des carrés des diagonales est égale à la somme des carrés des côtés non parallèles, augmentée du double produit des deux bases.

2. Une progression arithmétique commençant par 12 a pour raison 3 et pour somme de ses termes 882 ; quel est le nombre de ses termes ?

III

CONCOURS D'ARITHMÉTIQUE A GENÈVE, EN JUIN 1883

*Ecole primaire.*

1. Un père de famille a placé un capital dont les intérêts à  $4 \frac{1}{2} \%$  lui permettent d'entretenir sa maison à la campagne et de subvenir à la dépense qu'entraînent chaque année les études de son fils à Genève. Cette dépense étant de fr. 3,15 par jour, c'est-à-dire les  $6/25$  de la première, on demande, à 1 fr. près, la valeur du capital prêté. (Année de 365 jours).  
(Rép. : 132008.)

2. Combien valent, en millimètres, les  $7/16$  de : 1<sup>o</sup> un mètre de longueur, 2<sup>o</sup> un mètre carré, 3<sup>o</sup> un mètre cube ?  
(Rép. : 1<sup>o</sup>  $437 \frac{1}{2}$  ; 2<sup>o</sup> 437500 ; 3<sup>o</sup> 437500000).

*Ecole secondaire rurale*  
(1<sup>re</sup> année).

1. 7920 fr. placés du 10 mai au 15 septembre ont rapporté fr. 123,75 d'intérêt. Chercher le taux et justifier la marche suivie. (Année de 360 jours). (Rép. :  $4 \frac{1}{2}$ ).

2. On achète 180 quintaux métriques de foin à 7 centimes le kilo et 10 quintaux d'avoine à fr. 20,40 le quintal, payables le 15 août. Combien aura-t-on à débourser si l'on veut effectuer le paiement le 25 juin pour bénéficier d'un escompte calculé à 5 % l'an ? (Année de 360 jours.)  
(Rép. : Fr. 1453,83).

3. Trois agriculteurs achètent en commun un champ qu'ils se partageront proportionnellement à la somme que chacun d'eux pourra fournir le 1<sup>er</sup> janvier suivant, date à laquelle le prix du champ devra être acquitté. Ce jour-là, le 1<sup>er</sup> fournit 513 fr. ; le 2<sup>me</sup>, le capital et les intérêts d'une somme de 950 fr. qu'il a prêtée à  $4 \frac{1}{2} \%$  seize mois auparavant ; le 3<sup>me</sup>, les  $\frac{4}{5}$  de ce qu'ont apporté les deux autres. Chercher de combien d'ares se compose le terrain acheté, la part du 3<sup>me</sup> étant de  $48 \frac{16}{25}$  ares.  
(Rép. : 109,44.)

(2<sup>me</sup> année)

4. Combien faut-il acheter de mètres et centimètres de palissade pour entourer de trois côtés une cour carrée de 653<sup>ma</sup>,8249 de surface ?

(Rép. : 76<sup>ma</sup>,71).

2. Partager entre 3 personnes une somme de fr. 8034,94 proportionnellement aux nombres  $1\frac{1}{5}$ ,  $2\frac{1}{3}$ ,  $4\frac{1}{2}$ . Justifier la marche suivie.  
(Rép.: 1<sup>o</sup> 1200,24 ; 2<sup>o</sup> 2333,80 ; 3<sup>o</sup> 4500,90).

3. On achète 29 hectolitres 4 décalitres de vin à fr. 62,50 l'hectolitre. Quelle quantité de vin coûtant 48 centimes le litre faut-il y ajouter pour qu'en revendant le mélange à 70 centimes, on puisse gagner 15 centimes par litre ? (Rép.: 3150).

(3<sup>me</sup> année).

Un ouvrier qui travaille 24 jours par mois gagne 14 fr. par journée de 8 heures. Calculer par la méthode des parties aliquotes combien il gagne en 3 mois 19 jours  $7\frac{5}{8}$  heures et expliquer la marche suivie.

(Rép.: fr. 1287,34  $\frac{3}{8}$ ).

2. Au printemps 1883, un campagnard vend 230 hectolitres de vin à 35 centimes le litre. Il consacre les 0,7 du produit de cette vente à l'exploitation de sa propriété et fait du reste l'usage suivant: le 15 juillet, il achète à 82 fr. un certain nombre d'obligations de l'emprunt 3 % genevois et place 365 fr. dans une caisse d'épargne qui paie 4 % d'intérêt par an. Quelle somme ce campagnard aura-t-il à toucher le 1<sup>er</sup> avril 1884, jour du paiement des intérêts du 3 % genevois, si, outre les intérêts de ses obligations, il retire à cette époque tout ce que lui doit la caisse d'épargne en capital et intérêts simples ? (mois de 30 jours).

N. B. On arrêtera au 30 mars 1884 le compte des intérêts à payer par la caisse d'épargne. (Rép.: Fr. 450,34).

## COMPTABILITÉ

Voir les données au numéro 14, page 240.

JARDIN	DOIT	AVOIR
Ouvriers . . . . .	Fr. 49 65	
Engrais. . . . .	» 6 00	
Semences. . . . .	» 6 50	
Location d'outils. . . . .	» 2 30	
Vente de groseilles . . . . .	»	5 00
» framboises . . . . .	»	6 00
» choux . . . . .	»	3 00
» radis . . . . .	»	7 50
» haricots. . . . .	»	8 25
» d'herbes . . . . .	»	0 75
» de carottes . . . . .	»	2 00
» d'artichauts . . . . .	»	4 40
» de fleurs . . . . .	»	7 20
Bénéfice . . . . .	» 9 65	
	<hr/> 44 10	<hr/> 44 10

M<sup>me</sup> Marie Dargencour a donc gagné fr. 9 65.

Louis SENÉ.